



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



17694-F

Distr. LIMITEE

ID/WG.494/1 (SPEC)
17 août 1989

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Original : FRANCAIS

Atelier régional sur la conservation
de l'énergie dans l'industrie

Le Caire (Egypte), 1er-5 octobre 1989

**POLITIQUE ENERGETIQUE ET MAITRISE DE L'ENERGIE
DANS L'INDUSTRIE ALGERIENNE***

Document établi par

M. Abdelwahab Yacef**

M. Idir Kendel***

* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat de l'ONUDI. Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

** Ministère de l'énergie et des industries pétrochimiques, Direction planification, Alger.

*** Agence nationale de la promotion et de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Alger.

PRESENTATION DE LA COMMUNICATION

Cette communication que les Représentants de l'Algérie ont l'honneur de présenter lors de cet atelier sur la conservation de l'énergie dans l'industrie organisé par le TIMS sous l'égide de l'UNIDO, a pour but d'exposer la politique énergétique de l'Algérie dans sa globalité ainsi qu'un de ses volets les plus importants qui se rapporte à l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Nous espérons que cette contribution retiendra l'attention des participants dans la mesure où elle a pour but d'apporter des réflexions beaucoup plus que des résultats dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie de même, et c'est peut être là le plus intéressant, que cette communication a pour but de présenter la problématique de la maîtrise de l'énergie dans un pays en voie de développement qui à la fois producteur-exportateur et gros consommateur d'énergie.

P L A N

**A - L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE EN ALGERIE :
APERCU GLOBAL**

**I. POLITIQUE ENERGETIQUE NATIONALE : FONDEMENTS -
PRINCIPES - OBJECTIFS**

**II. INSTRUMENTS DE MISE EN OEUVRE DU MODELE DE
CONSOMMATION ENERGETIQUE NATIONALE**

**III. ACTIONS DE RATIONALISATION DE L'UTILISATION DE
L'ENERGIE**

**B - L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE DANS L'INDUSTRIE :
EXPERIENCE ALGERIENNE**

**I. BILAN ENERGETIQUE NATIONAL ET LA PLACE DE
L'INDUSTRIE**

**II. SIGNIFICATION DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE
DANS L'INDUSTRIE**

III. ROLE DE L'APRUE DANS L'INDUSTRIE ALGERIENNE

A. L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE EN ALGERIE : APERCU GLOJAL

I. POLITIQUE ENERGETIQUE NATIONALE : FONDEMENTS -
PRINCIPES - OBJECTIFS -

Les problèmes de l'énergie en Algérie revêtent un caractère particulier et spécifique en raison des impacts sur l'approvisionnement énergétique de l'économie et l'importance des exportations d'hydrocarbures dans les échanges extérieurs du pays.

En effet, le secteur de l'énergie qui participe encore pour 97 % aux recettes d'exportations a encore un rôle très important dans l'effort d'accumulation du pays.

Au plan intérieur, la consommation énergétique nationale, qui a évolué de façon très soutenue depuis le début des années 1970, induite par la mise en oeuvre de la politique économique et sociale du pays, représente un agrégat dont l'importance devient déterminante dans le bilan énergétique national.

En effet, la consommation nationale d'énergie qui était de 5 millions de T.E.P en 1972, soit 0,3 T.E.P./hbt, est passée à 22 millions de T.E.P. en 1987, soit environ 1 T.E.P/hbt.

Les projections établies récemment dans le cadre des perspectives à long terme prévoient une croissance encore soutenue de la consommation nationale (1,6 T.E.P/hbt en 2000).

L'ampleur atteinte par les besoins énergétiques nationaux a conduit à la nécessité d'un arbitrage permanent entre, d'une part, la garantie d'un approvisionnement énergétique national à moyen et long terme, et d'autre part la prise en charge constante des besoins de financement du développement, principe qui constitue un des fondements de la politique énergétique nationale.

La politique énergétique nationale adoptée en 1981 s'articule autour des axes suivants :

- . garantir de façon prioritaire l'approvisionnement énergétique national de façon durable,
- . accroître le potentiel énergétique national,
- . adopter des mesures strictes de conservation des gisements d'hydrocarbures,
- . promouvoir et rationaliser l'utilisation interne de l'énergie par la mise en place d'un modèle de consommation nationale.

Principal volet de la politique énergétique, le modèle de consommation adopté en 1983 par le gouvernement est conçu comme un cadre de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie. Il vise la satisfaction de l'ensemble des besoins énergétiques et l'adéquation à long terme de la demande et des ressources énergétiques nationales par :

- . la pénétration des formes d'énergie les plus disponibles,
- . les économies d'énergie et la lutte contre le gaspillage,
- . la définition d'une politique de tarification des produits énergétiques,
- . l'élaboration de schémas directeurs nationaux et régionaux de distribution d'énergie.

L'option fondamentale retenue dans le modèle de consommation, compte-tenu de la structure de nos ressources en hydrocarbures, est de privilégier la pénétration du gaz naturel dans la couverture de la demande nationale.

Les autres options sont relatives à :

- . la substitution des GPL aux produits-pétroliers en complémentarité avec le gaz naturel,

- . l'orientation de l'électricité vers ses usages spécifiques.
- . la conservation et les économies d'énergie, tant au niveau de la production et de la transformation d'énergie qu'à celui de son utilisation,
- . la promotion et le développement des énergies nouvelles et renouvelables.

II. INSTRUMENTS DE MISE EN OEUVRE DU MODELE DE CONSOMMATION ENERGETIQUE NATIONALE

La mise en oeuvre des choix de politique énergétique décrits, évalués et quantifiés par le modèle de consommation énergétique a débouché sur des plans et des stratégies concrètes en matière :

- . de mesures législatives, financières ou ayant valeur d'orientation en matière technologique et favorisant les économies d'énergie,
- . de systèmes de tarification énergétique en adéquation avec les choix énergétiques,
- . de distribution de l'énergie.

Ces mesures reposent sur un certain nombre d'instruments d'ordre institutionnel, économique et financier.

2.1. Le cadre institutionnel : l'APRUE

Les travaux menés en 1982-1983 dans le cadre de la politique énergétique nationale ont conclu à la nécessité de créer une Agence qui aurait la charge de promouvoir les actions et mesures pour la mise en oeuvre du modèle de consommation.

L'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie, dénommée A.P.R.U.E., est chargée en liaison avec les organismes concernés, de concevoir, proposer, impulser et coordonner les actions devant traduire concrètement le modèle de consommation qui a été défini.

Dans ce cadre, l'Agence :

- collecte, exploite et diffuse l'information spécifique à son domaine d'activité, notamment celle relative à la demande, à l'offre et aux coûts de mise à la disposition des consommateurs des différentes formes d'énergie ;

- analyse les consommations des différents produits énergétiques, dans les différents secteurs et usages et étudie les modes de consommations alternatifs ;

- élabore les prévisions de demande et d'offre des différentes formes d'énergie et propose les programmes d'actions en vue d'assurer leur équilibre à court, moyen et long termes ;

- étudie et propose les régimes de subventions devant concourir à l'utilisation rationnelle et efficace de l'énergie ;

- étudie et propose les systèmes de prix des produits énergétiques favorisant la promotion, les substitutions et les économies d'énergie ;

- étudie et propose toutes autres mesures à caractère économique, législatif, financier ou technologique pouvant concourir aux objectifs précédents.

L'Agence participe, en outre, à la formulation et à l'évaluation des programmes d'investissements en matière de production, de transport et de distribution des entreprises du secteur de l'énergie et veille à leur cohérence. Elle prend en compte, dans cette évaluation, les programmes d'introduction et de développement des énergies nouvelles et renouvelables ainsi que les programmes d'équipement des barrages hydrauliques.

Elle doit constituer à ce titre un instrument privilégié d'analyse, de gestion et de planification pour une meilleure maîtrise du développement du système énergétique.

Actuellement, l'Agence dont la phase d'organisation et de mise en place de ses structures est en voie d'achèvement, est en train de finaliser un certain nombre de contrats d'études portant prioritairement sur les actions décidées par le gouvernement en matière de rationalisation de l'utilisation de l'énergie et d'économie d'énergie.

2.2. La politique des prix

La politique des prix amorcée en 1980 après une longue période de gel du système des prix a permis de répondre à un certain nombre d'objectifs fixés en matière de politique énergétique.

Les actions menées depuis lors, qui se situent dans le prolongement des mesures préconisées dans le cadre de la politique énergétique nationale avaient pour buts :

- . de promouvoir le réaménagement de la structure des prix en conformité avec les choix effectués dans le cadre du modèle de consommation,
- . d'inciter, à travers le relèvement des niveaux de prix de certain produits, à l'utilisation rationnelle de l'énergie en éliminant les phénomènes de surconsommation qui persistent sur certaines formes d'énergies,
- . de rechercher l'équilibre financier des entreprises,
- . d'assurer une meilleure qualité de service dans la sphère de commercialisation.

Ces actions ont concerné les produits suivants :

- Le gaz naturel et l'électricité

Un projet de décret de réajustement des tarifs d'électricité et de gaz naturel a été proposé, visant à :

- . rechercher l'équilibre financier de l'Entreprise Nationale de l'Electricité et du Gaz,
- . mettre en place un nouveau système tarifaire en cohérence avec les options de rationalisation de l'utilisation de l'énergie.

- Les produits pétroliers

Les réajustements entrepris ont touché les différents composants du prix (prix à la production, marge des revendeurs, fiscalité) dans le but de mettre en place une structure de prix en adéquation avec les choix de politique énergétique, de rationaliser l'utilisation des produits et d'assurer une meilleure rémunération des intervenants. A ce titre, les mesures prises ont porté sur :

- . le relèvement du prix du butane dont la consommation a connu des taux de progression importants. Cette mesure visait à inciter certains utilisateurs à se convertir au propane et au gaz naturel.
- . la suppression des tarifs réduits sur le gas-oil (suppression du F.O.D) et sur l'essence agricole.
- . le relèvement des prix des lubrifiants afin d'éliminer le gaspillage de ces produits.
- . le relèvement des marges à la distribution sur les carburants (GPL, carburant, essence, gas-oil).

III. LES ACTIONS DE RATIONALISATION DE L'UTILISATION DE L'ENERGIE

L'option de pénétration maximum du gaz naturel et des GPL de façon complémentaire s'est traduite par la mise en oeuvre d'un certain nombre de programmes et d'actions de promotion des énergies les plus disponibles, de conversion ou de substitution d'une forme d'énergie à une autre pour une adaptation de la demande à la structure de l'offre, ainsi que des actions d'économies d'énergie.

3.1. Le développement des réseaux de distribution publique

Les programmes de développement des réseaux de distribution publique gaz ont été orientés dans trois directions :

- . alimentation des villes proches du réseau de transport de gaz naturel et non encore desservies,
- . extension des réseaux de distribution publique dans les exploitations existantes,
- . alimentation en gaz propane par canalisation des villes non accessibles au gaz naturel.

Ces programmes, qui ont permis le raccordement au gaz naturel de 400.000 foyers environ entre 1980 et 1987 et le triplement des consommations de gaz naturel dans le secteur domestique, de 386.000 T.E.P à 1,1 million de T.E.P (180 localités sont raccordées au gaz, dont 4 au gaz propane par canalisations)

3.2. Les programmes de conversion de substitution d'énergie

Les programmes de conversion au gaz naturel ont porté sur les unités industrielles techniquement susceptibles d'être converties et sur les clients du secteur tertiaire. Ils sont basés sur une politique commerciale incitative basée sur le principe du paiement échelonné, la facturation de l'opération au prix de revient ainsi qu'une assistance soutenue à la clientèle.

Depuis le déclenchement du programme, 110 Unités industrielles ont été converties au gaz naturel sur les 200 Unités recensées dans les zones desservies en gaz naturel.

Dans le secteur tertiaire, un important programme de conversion portant sur 3.500 clients a été lancé, avec l'objectif de raccorder 200 clients en 1987.

Les actions de conversion propane se sont traduites par la réalisation d'un peu plus de 8.000 installations réalisées entre 1980 et 1986, portant les consommations de 28.000 à 46.000 Tonnes.

Dans le secteur des transports, le programme de conversion des véhicules au GPL carburant s'est traduit par l'équipement de 7.000 véhicules entre 1984 et 1987.

Les résultats enregistrés en matière de conversion sont faibles, compte tenu des objectifs de pénétration du gaz naturel et de promotion du propane, s'expliquent par :

- . les modalités de financement de ces opérations qui, si elles sont avantageuses pour le client, n'en sont pas moins contraignantes pour l'entreprise en ce qui concerne le financement des équipements,
- . le manque de crédits nécessaires à l'importation des équipements de conversion.

L'action de substitution qui a eu l'effet le plus spectaculaire -dont l'objectif était de corriger les déséquilibres existant entre l'offre et la demande- est l'augmentation du différentiel de prix entre l'essence super et l'essence normale qui a eu pour conséquence un renversement de tendance des consommations. La consommation d'essence super est passée de 660.000 tonnes en 1980 à 320.000 tonnes en 1987, alors que l'essence normale a vu sa consommation croître de 552.000 tonnes à 1.640.000 tonnes.

Le pétrole lampant, qui est un produit principalement utilisé pour l'éclairage et le chauffage domestique est en forte regression en raison de la généralisation de l'électrification et la pénétration du gaz naturel et des GPL.

3.3. Les économies d'énergie et la lutte contre le gaspillage

Les économies d'énergie ont été considérées comme une des principales options du modèle de consommation énergétique nationale, compte tenu des gains d'énergie qui peuvent être induits dans ce domaine.

3.4. L'information

Un certain nombre d'actions de rationalisation de l'utilisation de l'énergie ont été accompagnées de programmes publicitaires à grande échelle.

Ces campagnes publicitaires qui ont concerné la promotion du GPL carburant, l'espacement des vidanges d'huiles, et l'utilisation du propane dans l'agriculture, ont eu un impact très fort sur le grand public.

Elles se sont traduites concrètement par :

- . de grands spots publicitaires sur la presse écrite et la télévision,
- . la publication de brochures,
- . la mise en circulation à titre promotionnel de bus et de voitures fonctionnant au GPL/C.

Une activité "conseil - clientèle" a été également largement développée par les opérateurs du secteur l'énergie auprès des unités industrielles pour promouvoir le gaz naturel et le GPL.

3.5. Financement

Pour appuyer les actions de rationalisation de l'utilisation de l'énergie, des aides à l'investissement ont été apportées par l'Etat ou les opérateurs publics.

Parmi les programmes entièrement subventionnés par l'Etat, nous pouvons citer :

- . les programmes de distribution publique de gaz,
- . le plan d'électrification rurale.

Les entreprises publiques de distribution d'énergie ont pratiqué des politiques incitatives se traduisant par :

- . une prise en charge partielle de l'investissement de raccordement au réseau ou de conversion,
- . des prix attractifs de l'équipement de branchement ou de conversion, et un échelonnement du paiement.

3.6. Recherche - Développement

Dans le cadre des travaux de préparation du plan de la recherche scientifique et technique du secteur de l'énergie, des domaines et axes de recherche susceptibles de guider les perspectives de la recherche dans le domaine de la rationalisation de l'utilisation de l'énergie ont été identifiés.

Ces domaines et axes de recherche sont :

- . l'analyse de la structure des consommations énergétiques passées et la recherche sur les modèles prévisionnels de demande d'énergie,
- . l'élaboration de modèles d'optimisation des approvisionnements énergétiques (modèles d'offre),
- . l'analyse des impacts des choix énergétiques sur l'ensemble de l'économie (impacts macro-économiques des options énergétiques formulées).

D'autres axes de recherche ont été également identifiés, liés à la mise en oeuvre du modèle de consommation énergétique :

- . la recherche dans le domaine de la combustion,
- . l'extension des expérimentations de GPL - carburant aux moteurs Diesel, et l'expérimentation de l'utilisation du gaz naturel comme carburant auto.
- . développement des composants propres à l'utilisation rationnelle de l'énergie (pompes à chaleur, échangeurs de chaleur, équipements de régulation et de contrôle des procédés industriels).
- . recherche et expérimentations dans le secteur de l'habitat (météorologie et climatologie, isolation).
- . recherche dans le domaine des énergies nouvelles.

Dans le domaine de la recherche - développement, outre les Unités de recherche créées au sein des grosses entreprises du secteur de l'énergie, il existe deux Instituts à vocation de formation et de recherche dans le domaine de l'énergie (Institut Algérien du Pétrole et Institut National des Hydrocarbures).

Un "Centre de Recherche en Hydrocarbures et Dérivés" a été également créé en 1985 et qui doit assurer des travaux de recherche et développement en ce qui concerne les procédés industriels et les produits pour l'amélioration de leur qualité.

Un "Centre de Recherche et d'Exploitation des Matériaux" a été créé cette année, dont l'objet est d'entreprendre toute activité de recherche pour le développement de l'utilisation des énergies nouvelles.

3.7. Conclusion

Les résultats enregistrés au cours de ces dernières années en matière de promotion et de rationalisation de l'énergie, s'ils traduisent une évolution en conformité avec les options du modèle de consommation, restent cependant faibles comparés aux objectifs arrêtés en 1983 en terme de niveau de consommation et de pénétration des différentes formes d'énergie.

La crise économique et ses retombées sur les moyens de financement des importations d'équipements ont eu pour conséquence de réduire considérablement les programmes élaborés, ce qui s'est traduit, au plan des mesures et actions préconisées en matière de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie, par une mise en oeuvre partielle et tardive des décisions.

Un certain nombre de mesures avaient été décidées dans ce cadre par le gouvernement en 1984 :

- . amélioration des rendements des processus de transformation énergétique,
- . amélioration des conditions d'isolement thermique et réadaptation et rénovation des équipements d'eau chaude ou de climatisation dans les immeubles d'habitation et autres installations,
- . élaboration de normes d'isolation thermique et équipement d'eau chaude dans les constructions nouvelles,
- . récupération et recyclage des produits à fort contenu énergétique tels que les huiles ou les déchets plastiques,
- . engager la recherche technologique ayant trait à l'amélioration de la transformation énergétique.

Ces mesures ne se sont pas toutes traduites par des actions concrètes jusqu'à présent. Un certain nombre d'entre elles ont néanmoins été initiées qui bien que limitées par leur portée, ont eu des résultats intéressants :

- . l'espacement des vidanges d'huiles, accompagné de mesures incitatives par les prix, a eu pour conséquence une stabilisation de la demande autour de 150.000 tonnes/an.

- . un programme de récupération ds huiles usagées qui a débuté en 1986 a permis de recycler 6.000 tonnes en 1986 et 12.000 tonnes en 1987. Ce niveau de récupération encore faible devrait augmenter progressivement pour atteindre 30 à 40 % des quantités vendues, soit 60.000 tonnes environ.
- . l'utilisation des gaz résiduels par un certain nombre d'unités industrielles pour l'autoproduction d'électricité ou les usages thermiques (fours, chaudières).

Le démarrage récent de l'APRUE et la nouvelle dynamique dans le domaine de la recherche - développement avec la création des différents centres et de nouvelles filières de formation (économie de l'énergie, prospective énergétique) augurent cependant d'une meilleure prise en charge des préoccupations en matière de rationalisation de l'utilisation de l'énergie.

B. L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ENERGIE DANS L'INDUSTRIE : EXPERIENCE ALGERIENNE

I. LE BILAN ENERGETIQUE NATIONAL ET LA PLACE
DE L'INDUSTRIE

La consommation nationale a fortement évolué en Algérie,
avec une croissance annuelle d'environ 8 %, due principalement :

- au secteur industriel (8 %),
- à la consommation non énergétique (14,9 %),
- au développement des consommations du secteur
énergétique (7,2 %)

CONSOMMATION NATIONALE D'ENERGIE (M. tep)

	<u>1980</u>	<u>1986</u>
- Consommation finale	8,49	13,48
dont (%)		
- Industrie	31	34
- Transport	30	29
- Ménages et autres	39	37
- Consommation non énergétique	0,62	1,34
- Consommation énergétique	4,85	7,36
- Consommation Nationale	13,96	22,27
- Production d'énergie primaire	70,50	90,17

Cette consommation se caractérise par :

- une pénétration plus grande de gaz naturel (47 % en 1980
à 57 % en 1986).

Pour ce qui est de la consommation industrielle n'apparaissant pas dans la consommation finale, nous constatons :

- une croissance considérable de la consommation non énergétique, c'est-à-dire de sources d'énergie en tant que matières premières.

Ces industries chimiques et pétrochimiques, bien qu'encouragées à se développer, sont cependant l'objet d'une attention particulière en vue d'utiliser le gaz naturel au maximum tout en cherchant à éliminer les gaspillages de process.

Enfin, la consommation de l'industrie énergétique est une préoccupation majeure dans la mesure où l'économie algérienne est encore fortement tributaire de cette industrie.

Il y'a donc lieu de rechercher les moyens de réduire l'autoconsommation par l'amélioration des rendements, de même qu'il faut chercher à augmenter la part du gaz naturel dans la production d'électricité (objectif de 40 % en l'an 2000 pour 30 % actuellement).

Les actions menées, visent à réduire l'autoconsommation aux champs (3 % de la production brute d'hydrocarbures), à agir en profondeur sur la consommation des usines de liquéfaction de gaz (afin de passer de 23 % à 19 % dès 1990) ; à réduire l'énergie consommée lors du transport et distribution par canalisations (4 %) et enfin lors du raffinage (5 %).

II. LA SIGNIFICATION DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS L'INDUSTRIE

La politique économique de l'Algérie nous dicte de chercher à atteindre plusieurs objectifs au niveau de l'industrie :

- réduire la consommation directe d'énergie,
- récupérer et recycler les déchets,
- susciter la fabrication d'équipements économisant l'énergie,
- encourager la fabrication de biens de consommation fonctionnant au gaz.

L'atteinte de ces objectifs permettra, nous l'espérons, de faire jouer à l'industrie un rôle d'animateur de l'économie car, il est possible à la fois d'atteindre l'efficacité énergétique et d'obtenir des effets d'entraînement sur la recherche et l'engineering.

La maîtrise de l'énergie dans l'industrie algérienne prend ainsi plusieurs significations qui sont :

- * la maîtrise du mode de consommation (consommer mieux en choisissant la forme d'énergie la plus disponible) ;
- * la maîtrise du niveau de consommation (consommer moins en améliorant sans cesse l'exploitation des process).
- * la maîtrise de l'engineering et l'entraînement de l'industrie et de la recherche.

III. LE RÔLE DE L'APRUE DANS L'INDUSTRIE ALGÉRIENNE

Le rôle de prestataire de service dans le domaine des audits industriels n'est que transitoire, dans l'attente de transférer cette activité vers des entreprises plus adaptées de type bureau d'études et d'intervention.

Les missions de l'Agence lui confèrent un rôle bien plus important qui consiste à assurer la convergence des intérêts de l'entreprise vers l'intérêt général.

Cet intérêt général, dans le cas de l'énergie, consiste à utiliser la ressource la plus disponible, donc la moins coûteuse pour la collectivité et à assurer l'interface indispensable entre les pôles de production, d'engineering et de recherche.

Ce n'est pas une tâche facile !

En effet, le travail consiste à faire obtenir à l'entreprise un meilleur coût de production, tout en minimisant les coûts sociaux, notamment le coût d'épuisement de ressources non renouvelables ou le coût de la dégradation de l'environnement, pour ne citer que ceux là.

Faut-il agir par le biais des prix ?

Il faudrait d'abord définir le coût de ces biens sociaux que sont les sources d'énergie non renouvelables. De même que s'il est facile d'agir sur les prix, il faut aussi en contrôler les effets sur l'inflation.

Faut-il agir par l'information ?

C'est toute la liaison dialectique entre l'économique et le politique et social. Quelle est la sphère dominante ou déterminante ? C'est tout le problème de la dimension humaine du manager qui passe par une démystification de la gestion telle qu'enseignée dans les pays développés puis appliquée dans les pays en voie de développement.

Faut-il agir par injonctions ?

Ce serait encore une fois revenir à la planification centralisée avec toute sa rigidité et ses conséquences sur l'aggravation des rapports entre les pouvoirs de planification et de décision qui a mené à des situations de dirigisme étroit de la sphère de production depuis des bureaux administratifs, ou encore à des cassures totales dues à des décisions contradictoires des sphères de planification et de production.

Fort de l'expérience d'un certain nombre de pays étrangers, l'APRUE est, à l'heure actuelle, en train d'élaborer une stratégie d'intervention au niveau des secteurs d'activité, qui a chacun sa spécificité, en tenant compte de la politique économique de l'Algérie (autonomie des entreprises), dans ses dimensions :

- * énergétique (sauvegarde des ressources nationales)
- * industrielle (effets d'entraînement et accès aux technologies)
- * financière (effets de la baisse des revenus pétroliers)

Parallèlement, l'APRUE mène des actions de diagnostics énergétiques dans l'industrie afin de montrer l'importance des gisements de maîtrise d'énergie (économies et substitutions) tout en encourageant la mobilisation des gisements à investissements presque nuls (parfois par le seul fait de nettoyer les machines !).

Cette activité d'audit donne déjà de bons résultats, mais elle nous aura permis de constater que malgré la jeunesse de notre outil de production, il a cependant été conçu et réalisé, en grande majorité à une époque où l'énergie était à bon prix sur le marché international.

Il est donc aisé de transférer les améliorations-apportées à ces mêmes équipements à l'étranger-qu'il n'a pas été possible de prévoir au moment de leur acquisition et qu'il n'est pas encore possible d'apporter par soi-même dans la mesure où les capacités d'études ne se sont pas développés au même rythme que les capacités d'exploitation.

C'est là, hélas le cas de nombreux pays en voie de développement qui ont perdu de vue le fait que le concept "SAVOIR-FAIRE" repose à la fois sur le concept "SAVOIR" et le concept "FAIRE".

Au niveau de l'industrie algérienne, l'APRUE a dégagé un certain nombre d'actions classées par ordre de priorité :

1. Chercher à substituer le gaz naturel (dont le réseau est très déployé) aux produits pétroliers.
2. Optimiser le rythme de fonctionnement de l'outil de production, en particulier dans les activités à investissement lourd sur le plan financier.
3. S'assurer du fonctionnement de l'outil de production dans des conditions "normales" en se conformant aux spécifications énergétiques prévues lors de l'acquisition des équipements.
4. Suivre l'évolution technologie et adapter chaque fois que cela s'avère rentable, les modifications visant l'amélioration du facteur énergie, donc la diminution du contenu énergétique des produits.